

# L'association Carlton et la CoDHA présentent

## APPEL À PROJET

### Introduction

L'association Carlton (habitants de l'ex-hôtel Carlton, 24 rue Amat) et la coopérative CoDHA disposent d'espaces communs dans lesquels elles souhaitent développer des activités. Pour ce faire, elles lancent un appel à projets ouvert à toutes personnes, groupes ou associations intéressés.

### Contexte

L'histoire récente de l'hôtel Carlton est une lutte sociale et politique emblématique de la situation genevoise des deux dernières décennies. Vous trouverez toutes les infos concernant son histoire mouvementée dans la plaquette éditée par la CoDHA : <http://www.codha.ch/ImagesCarlton/PlaquetteCarlton.pdf>.

L'immeuble est aujourd'hui séparé en deux parties distinctes (CoDHA et Fondation pour la résidence universitaire – FRUI). La partie CoDHA, en plus de 52 studios, a hérité de **la salle de l'ancien restaurant** de l'hôtel et de sa cuisine. C'est cet espace, **ainsi qu'un grand abri de protection civile** situé dans le sous-sol, qui sont concernés par l'appel à projets.

Il s'agit d'espaces non-commerciaux et nous souhaitons que ces espaces puissent permettre de développer des activités à lucrativité limitée poursuivant **un but idéal autre que la maximisation du profit**. Nous demandons donc que les projets proposés tiennent particulièrement compte de ce critère, notamment en ce qui concerne les activités ouvertes au public (bistrot, cours, projections, etc.).

### Description des espaces



Façade et entrée de l'immeuble Carlton



Salle commune

Deux espaces distincts sont donc concernés par l'appel à projets : L'ancien restaurant (salle à manger + cuisine) et l'abri PC.

Le premier, **l'ancien restaurant de l'hôtel**, est également le plus grand de ces espaces. D'une surface de 120 m<sup>2</sup>, il est actuellement utilisé par les habitants comme cuisine/salle à manger/salon communs. La salle est équipée de tables, de chaises, de canapés et d'un piano et elle est actuellement utilisée par les habitants pour organiser des soirées. La cuisine, très bien équipée (deux grands éviers, deux frigos, trois fours, trois cuisinières à gaz) est à la disposition des habitants, pour compléter les kitchenettes exiguës des studios qui ne possèdent pas de four.

Les activités développées dans cet ancien restaurant peuvent être multiples : plats du jour, brunch, apéro, etc., mais aussi salle d'exposition, lieu de réunion, bibliothèque, projections, salle de danse, etc. Faites appel à votre imagination !

Ces activités devraient idéalement tenir compte du contexte (immeuble d'habitation) et si possible s'intégrer avec son utilisation actuelle. Nous aimerions donc, dans la mesure du possible, que cet espace puisse toujours être à disposition des habitants, notamment pour organiser des soirées, anniversaires, etc. (selon des modalités également négociables : horaires, jours, etc.).



Cuisine adjacente à la salle commune

Le second espace est **un abri PC, soit un grand local souterrain**. Sa surface est de 64m<sup>2</sup> (3.85m x 16.70m) et il n'est actuellement pas utilisé. Dans cet espace, de nombreuses activités sont réalisables telles que : local de répétition (musique, théâtre, danse), pratique et/ou cours de sport, yoga, etc., salle de projection, local de réunion, ateliers, etc. Il pourrait servir de salle polyvalente où plusieurs activités pourraient coexister.

Pour chacun des deux espaces, plusieurs activités peuvent être développées en même temps, selon les besoins, envies et projets qui nous seront proposés.

Il est à noter que les deux salles sont accessibles par l'entrée de l'immeuble. Elles ne possèdent pas d'entrée séparée ni d'un accès direct sur la rue.

Pour plus d'informations concernant la disposition de ces espaces ainsi que pour les visites, prendre contact avec le comité de l'association Carlton (coordonnées ci-dessous).

## Organisateurs

Les organisateurs de cet appel à projets sont l'association Carlton (les habitants de l'immeuble), ainsi que la CoDHA.

## Destinataires

Sont invités à présenter un projet, tout individu, groupe, collectif ou association souhaitant développer une ou plusieurs activités sans but lucratif dans l'un des deux espaces décrits ci-dessus.

## Procédure

Date de lancement de l'appel à projets : 5 novembre 2010.

**Date de clôture (délai de réception des dossiers) : 31 janvier 2011.**

Les dossiers devront être envoyés **par courrier ou par mail (idéalement les deux)**. Vous trouverez les adresses postale et courriel ci-dessous.

Une commission composée de deux membres de l'association Carlton, ainsi que de deux membres de la CoDHA effectuera un premier tri des projets, sur la base des critères de sélection décrits ci-dessous.

Les candidats dont les projets seront retenus, seront invités à un entretien.

Les projets retenus seront ensuite soumis à l'assemblée générale de l'association, pour avaliser les projets retenus par la commission. Plusieurs projets pourront fonctionner ensemble.

## Documents à remettre

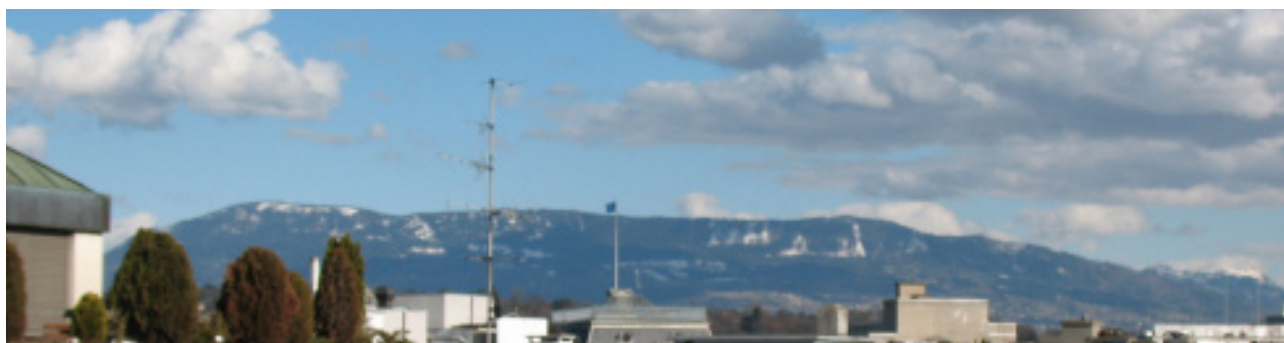
Le dossier de candidature devra contenir les informations suivantes :

- Motivations à développer une activité dans l'immeuble Carlton, objectifs recherchés (max. 1 page A4)
- Descriptif du projet, en spécifiant l'espace pour lequel le projet est destiné : ancien restaurant ou abri PC (max. 1 page A4)
- Budget détaillé et réaliste : coûts et financement de l'activité s'il y a lieu (recettes envisagées, ventes de produits, coûts à assumer, etc.)
- Informations sur l'organisateur-trice du projet (personne ou association) : nom, adresse, e-mail et/ou numéro de téléphone
- Personne de contact (nom et numéro de téléphone ou e-mail)
- Le tout doit pouvoir tenir sur **quatre pages A4** (deux pages recto-verso) **au maximum**
- Les membres de la commission se réservent le droit de demander des compléments d'information

## Critères de sélection

Les projets devront correspondre aux critères suivants :

- Qualité du contenu : projets de types culturel, social et/ou associatif
- Intégration dans la vie communautaire d'un immeuble locatif (tenir compte de contraintes telles que le bruit, les horaires, etc.)
- Dans la mesure du possible, permettre aux habitants de continuer à utiliser les espaces communs (la salle commune et la cuisine)
- Capacité de collaboration avec le comité de l'association Carlton
- Activité sans caractère religieux



## Contact

Association Carlton  
Rue Jean-Charles Amat 24  
1202 Genève  
[carlton@codha.ch](mailto:carlton@codha.ch)

Mathieu Ziegler : 079 778 22 88, [mathieu.ziegler@a3.epfl.ch](mailto:mathieu.ziegler@a3.epfl.ch)  
Lou Mastrangelo : 076 514 05 83, [mastrangelolou@hotmail.com](mailto:mastrangelolou@hotmail.com)  
Mauro Bellucci (CoDHA) : 022 748 48 58, [mauro@codha.ch](mailto:mauro@codha.ch)